



Réunion des partenaires du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Kinshasa — Juin 2024

Participation du CIFOR-ICRAF
(Réunion organisée par le CIFOR-ICRAF)

Introduction

Les vastes écosystèmes forestiers d'Afrique centrale représentent une richesse biologique inestimable et jouent un rôle crucial dans la régulation climatique mondiale. Cette sous-région, qui comprend principalement le bassin du Congo, abrite l'une des plus grandes étendues de forêt tropicale humide planétaire et constitue un refuge pour une extraordinaire diversité d'espèces végétales et animales, tout en fournissant des services écosystémiques essentiels à l'humanité.

La biodiversité exceptionnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale est impressionnante. Des milliers d'espèces de plantes, d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et d'insectes cohabitent dans ce labyrinthe vert. Parmi les espèces emblématiques, on peut citer l'éléphant de forêt, les gorilles, le bonobo et l'okapi. En outre, les plantes médicinales traditionnelles et les ressources forestières jouent un rôle essentiel dans les cultures locales et ont attiré l'attention des chercheurs pour leurs bienfaits potentiels pour la médecine moderne.

En plus de leur importance pour la biodiversité, les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale jouent un rôle déterminant dans la lutte contre le changement climatique. Ces forêts agissent comme d'énormes puits de carbone, capturant et stockant de grandes quantités de dioxyde de carbone (CO₂). La destruction de ces forêts

ne libère pas seulement du carbone dans l'atmosphère, mais réduit également leur capacité à absorber davantage de CO₂, aggravant ainsi le réchauffement climatique planétaire.

Cependant, ces écosystèmes sont confrontés à un certain nombre de défis. La déforestation due en premier lieu à l'agriculture extensive sur brûlis, à l'exploitation forestière illégale, à l'expansion des infrastructures, et au développement de l'agro-industrie, met en péril la biodiversité régionale. La pression démographique croissante, le braconnage et l'absence de mesures de conservation adéquates menacent également les habitats fragiles et les espèces endémiques.

Les enjeux pour lier la conservation de la biodiversité au développement économique durable sont également inquiétants. Les communautés locales ont souvent besoin des ressources naturelles pour assurer leur subsistance. Pourtant, une exploitation excessive peut épuiser ces ressources à un rythme insoutenable. L'équilibre entre la préservation des écosystèmes et le bien-être des populations locales nécessite une planification minutieuse et la promotion d'alternatives économiques durables. Par ailleurs, la gestion efficace des zones protégées constitue un autre défi. Bien que les aires protégées aient été créées pour protéger la biodiversité, leur bonne gestion et gouvernance sont souvent entravées par le manque de ressources, le braconnage et le manque de collaboration

régionale qui est pourtant essentielle au maintien de l'intégrité des réseaux d'aires protégées et conservées.

Pour relever ces défis, il est essentiel d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de gestion durable fondées sur des données fiables et actualisées, et d'accompagner les pays dans leur développement durable. De telles données ne peuvent être fournies que sur la base de travaux de recherches crédibles et actualisées menées par des organisations spécialisées en partenariat avec les acteurs gouvernementaux, le secteur privé et les acteurs de la société civile.

Toutefois, la production et l'utilisation d'informations scientifiques sur les écosystèmes africains souffrent encore des lacunes suivantes :

- La recherche manque de véritable renforcement des capacités des universités et centres de recherche dans la sous-région.
- Les institutions scientifiques et académiques existantes sont fragiles et nécessitent des investissements matériels et humains pour produire de meilleures informations.
- Les connaissances produites ne sont pas suffisamment partagées au sein de la communauté scientifique, parmi les praticiens et les décideurs politiques.

Objectifs de la participation du CIFOR-ICRAF au PFBC

La participation du CIFOR-ICRAF au PFBC permettra de promouvoir la contribution de la recherche scientifique à la gestion durable des forêts du bassin du Congo en suscitant l'intérêt des différentes parties prenantes à l'utilisation des connaissances déjà disponibles et à la définition commune des sujets de recherche opérationnelle. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Présenter un échantillon des travaux de recherche réalisés sur les écosystèmes forestiers du bassin du Congo et leur environnement de gestion avec un accent particulier sur le programme RESSAC.
- Animer le dialogue science-politique au sein du PFBC par des discussions sur des cas concrets de mise à disposition des informations issues de la recherche scientifique à travers l'exemple de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), et la définition des thématiques émergentes à étudier.
- Exposer l'état d'avancement de la rédaction des 13 chapitres de l'État des Forêts (EDF) 2024.

Organisation des sessions

La contribution du CIFOR-ICRAF est articulée en sept sessions :

- **Session 1 — Lundi 3 juin 2024, 12 h 30 à 13 h 30, salle Kasai :** La gestion intégrée des paysages en pratique : L'expérience du bassin du Congo.
- **Session 2 — Mardi 4 juin 2024, 08 h 30 à 09 h 30, salle Kasai :** Études complémentaires et approches de collecte des données robustes sur des thématiques prioritaires en appui à la gestion durable des forêts et des écosystèmes d'Afrique centrale.
- **Session 3 — Mardi 4 juin 2024, 12 h 30 à 13 h 30, salle Kasai :** Mettre la science au service des décideurs politiques et acteurs de la gestion des ressources des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo.
- **Session 4 — Mercredi 5 juin 2024, 08 h 30 à 09 h 30, salle Kasai :** Booster la recherche appliquée en Afrique centrale par le réseautage et les partenariats : Cas du programme RESSAC.
- **Session 5 — Jeudi 6 juin 2024, 09 h 00 à 12 h 00, salon Lubumbashi :** État d'avancement de la rédaction de l'État des Forêts (EDF) 2024 sur la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement et les forêts en Afrique centrale.
- **Session 6 — Jeudi 6 juin 2024, 13 h 00 à 14 h 30, salon Lubumbashi :** Identification des études complémentaires sur des thématiques prioritaires en appui à la gestion durable des forêts et des écosystèmes d'Afrique centrale.
- **Session 7 — Jeudi 6 juin 2024, 14 h 30 à 16 h 00, salon Lubumbashi :** Mise en œuvre des activités de recherche appliquée en Afrique centrale par le réseautage et les partenariats : Cas du programme RESSAC.

SESSION 1

La gestion intégrée des paysages en pratique : L'expérience du bassin du Congo

Lundi 3 juin 2024, 12 h 30 à 13 h 30, salle Kasai

Contexte

Le concept de gestion intégrée du paysage (GIP) a connu un développement remarquable dans l'agenda international du développement ces dernières années. Cette forme de gestion de l'espace tire avantage des limites des approches sectorielles largement prévalentes pendant des décennies dans les politiques de conservation de la biodiversité et de protection des forêts pour promouvoir une démarche prenant en compte l'ensemble des dynamiques qui structurent la gestion des ressources naturelles dans un espace donné. Bien qu'interprétées de différentes manières, il existe un large consensus sur le fait que les approches intégrées sont essentielles pour relever le triple défi de la croissance démographique, la prévention de la perte de biodiversité ainsi que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Les approches paysagères reconnaissent les interconnexions entre les hommes et la nature dans des endroits où les utilisations productives des terres — telles que l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière — sont en concurrence avec les objectifs environnementaux et de biodiversité. Ces approches systémiques visent à améliorer les processus de gestion des terres pour atteindre simultanément des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, tout en préservant les écosystèmes précieux et les services essentiels qu'ils fournissent.

L'application de telles approches exige une compréhension approfondie de la multifonctionnalité des écosystèmes et des systèmes de production et des rôles joués par tous les acteurs, ainsi que des synergies et des compromis potentiels entre les différents secteurs, utilisations des terres et institutions. Cette sensibilité au contexte local est ce qui rend chaque projet GIP unique puisque les approches et les solutions sont nécessairement adaptées aux défis, besoins et intérêts spécifiques au paysage. Veiller à ce que les besoins et les intérêts de toutes les parties prenantes soient pleinement pris en compte dans les initiatives GIP exige des processus de planification et des structures de gouvernance participatifs et multipartites. Cela contribue à autonomiser les groupes marginalisés qui sont trop

souvent éloignés des processus de prise de décisions, tout en garantissant que les solutions paysagères correspondent pleinement aux pratiques, normes et connaissances locales.

Dans le contexte de l'Afrique centrale, de plus en plus de partenaires techniques et financiers intègrent cette approche dans leurs stratégies d'intervention dans le secteur forêt-environnement. En effet, les principes tels que les processus multipartites, la multifonctionnalité, la participation, la gestion adaptative et les points d'entrée des préoccupations communes sont autant de principes de la GIP qui sont promues dans les interventions. Au-delà des perspectives théoriques et des principes, la mise en œuvre de la GIP se révèle extrêmement complexe d'où la nécessité d'engager une réflexion sur les expériences pratiques de ce concept dans le contexte du bassin du Congo.

Objectifs

Cette session a pour objectif de :

- Mettre en évidence la nature multisectorielle des approches de gestion intégrée des paysages.
- Présenter les expériences de mise en œuvre effective des approches de gestion intégrée dans divers contextes.
- Questionner la pertinence des approches de gestion intégrée du paysage dans des environnements complexes.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Propos introductifs	Divine Foundjem-Tita (CIFOR-ICRAF)	5 minutes
Dimensions de la gestion intégrée des paysages : perspectives théoriques	Kim Geheb (CIFOR-ICRAF)	10 minutes
Expérimentation de la gestion intégrée dans le contexte du paysage de Yangambi en RDC	Raphael Tsanga & Paolo Cerutti (CIFOR-ICRAF)	10 minutes
Application des six dimensions de gestion intégrée des paysages dans le bassin du Congo : cas des projets ECONORCAM et BC-Chari	Divine Foundjem-Tita (CIFOR-ICRAF)	10 minutes
Discussions	Tous les participants	10 minutes
Annonce du lancement de la série « Landscapes in Practice » (LIPs)	Divine Foundjem-Tita (CIFOR-ICRAF)	5 minutes

SESSION 2

Études complémentaires et approches de collecte des données robustes sur des thématiques prioritaires en appui à la gestion durable des forêts et des écosystèmes d'Afrique centrale

Mardi 4 juin 2024, 08 h 30 à 09 h 30, salle Kasai :

Contexte

Les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale sont riches en ressources naturelles qui offrent de nombreuses opportunités aux populations pour leurs moyens de subsistance. Cependant, face au développement économique et à la croissance démographique, ce milieu est confronté à de nombreuses menaces, notamment, la déforestation, la dégradation, le braconnage, la pollution, la surexploitation des ressources biotiques et abiotiques, etc.

Pour faire face à ces défis, l'OFAC bénéficie de l'appui de l'Union européenne à travers le consortium constitué de CIFOR, CIRAD, FRMi, UCL pour produire et diffuser des informations actualisées et crédibles indispensables pour le suivi de la gestion durable des forêts dans leurs dimensions géospatiale, économique, écologique et sociale. L'approche principale de l'OFAC est de collecter des données secondaires déjà disponibles dans les États, les mettre en cohérence, les harmoniser et procéder à leur validation avant leur diffusion.

Cependant il a été constaté que les informations disponibles comportent d'importantes lacunes concernant des pans entiers de la gestion des ressources de la biodiversité (comme par exemple pour les secteurs informels). De plus, les thématiques émergentes et urgentes nécessitent souvent de nouvelles informations qui n'ont pas été collectées par des moyens déjà existants. Il apparaît donc nécessaire de conduire des études complémentaires afin de combler ces lacunes sur les sujets qui s'avèrent pertinents.

Le PFBC offre un excellent cadre pour le dialogue science-politique, avec la participation des États, des organisations sous-régionales, des partenaires techniques et financiers, et des organisations de la société civile. Des discussions sur les approches et les résultats obtenus permettront d'identifier des lacunes de connaissances pour orienter la recherche vers plus d'efficacité.

Objectifs

Cette session a pour objectifs de :

- Exposer quelques résultats d'études complémentaires réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du projet « Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale » (RIOFAC 2) pour la période 2022-2024.
- Présenter d'autres approches de collecte des données en Afrique centrale.

Résultats attendus

Au terme de cette session, les lacunes de connaissances sont établies sur la base des résultats des études complémentaires.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Introduction : Approches complémentaires de production de connaissances en Afrique centrale	Richard Eba'a Atyi	5 minutes
Les engagements zéro-déforestation en Afrique centrale : le cas du cacao	Guillaume Lescuyer	10 minutes
Revue des systèmes de suivi opérationnel des forêts tropicales par télédétection	Thibault Collet	10 minutes
Étude sur les projets forestiers du marché volontaire du carbone dans l'espace COMIFAC	Nicolas Bayol	10 minutes
Évaluation des impacts de l'arrêt de l'exportation des grumes en Afrique centrale	Jonas Ngouhou Poufoun	10 minutes
Autre approche de production des connaissances en Afrique centrale	Prof. Raphaël Tshimanga	10 minutes
Echanges et conclusions	Modérateur	15 minutes

SESSION 3

Mettre la science au service des décideurs politiques et acteurs de la gestion des ressources des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo

3 Mardi 4 juin 2024, 12 h 30 à 13 h 30, salle Kassaï :

Contexte

Les forêts du bassin du Congo constituent un réservoir de biodiversité exceptionnel et un puit de carbone essentiel pour la régulation climatique mondiale. Ces écosystèmes contribuent également de manière significative au développement économique et social des pays concernés. Dans la perspective de répondre à la persistance de la déforestation ainsi qu'aux défis globaux liés à la crise environnementale, les États du bassin du Congo ont souscrit à plusieurs engagements internationaux liés à la restauration des terres forestières, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la gestion durable des ressources naturelles.

La mise en œuvre de tels engagements exige la disponibilité d'informations et d'analyses scientifiques susceptibles de favoriser une prise de décision politique éclairée. Plus que d'autres régions tropicales, le bassin du Congo est confronté à la faible disponibilité de données fiables et actualisées qui peuvent servir de base à la prise de décisions sur la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

Le rapport sur l'État des Forêts (EDF) du bassin du Congo publié périodiquement par l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) constitue aujourd'hui un outil de référence permettant de combler ces lacunes par la mise à disposition d'informations et d'analyses crédibles. En plus de la publication de l'EDF, l'OFAC met à disposition une importante quantité d'informations susceptibles d'être exploitées par les utilisateurs à travers sa plateforme électronique.

Objectifs

Cette session poursuivra les trois objectifs suivants :

- Analyser le rôle de la science dans la prise de décisions des politiques forestières dans le bassin du Congo.
- Présenter l'état de la mise à disposition des informations par l'OFAC : EDF 2024 et plateforme électronique.
- Discuter des défis et des opportunités liés à l'exploitation des connaissances scientifiques pour la prise de décisions.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Intégrer la science dans la prise de décisions au niveau continental : Les centres d'excellence pour la gestion des forêts, la biodiversité et les écosystèmes marins	Peter Minang	10 minutes
État des Forêt 2024 : Concept éditorial et état d'avancement	Richard Eba'a Atyi Raphael Tsanga	20 minutes
La diffusion des informations scientifiques par l'observatoire des forêts d'Afrique centrale : défis et opportunités	Florence Palla	10 minutes
Discussions	Tous les participants	20 minutes

SESSION 4

Booster la recherche appliquée en Afrique centrale par le réseautage et les partenariats : cas du programme RESSAC

Mercredi 5 juin 2024, 08 h 30 à 09 h 30, salle Kasai :

Contexte

Le défi de générer des solutions scientifiques pour les décideurs et les praticiens dans la région des forêts tropicales est au cœur des activités de recherche. La protection des écosystèmes uniques du bassin du Congo, qui revêtent une importance socio-écologique locale et mondiale, est une priorité pour les institutions du Nord et du Sud. Cependant, il y a parfois eu un décalage entre les institutions de recherche et les utilisateurs finaux des résultats. Le programme RESSAC a pour objectif général de promouvoir des modes de gestion des écosystèmes forestiers en répondant aux attentes des acteurs locaux en Afrique.

Ce programme qui met un accent particulier sur la recherche appliquée se base notamment sur une approche méthodologique dite hybride en s'appuyant sur les acteurs de terrain mais aussi des organisations de la société civile (OSC). Pour ce faire, le programme a encouragé la constitution des consortia formés d'au moins trois institutions : une institution de recherche ou université du Nord, une institution de recherche ou université du Sud, et un gestionnaire de site de conservation ou de production et/ou une OSC en Afrique centrale.

Le programme s'appuie sur un total de 25 projets gérés par des consortia comprenant principalement des universités, des instituts de recherche, des organisations du secteur privé et de la société civile, tant du Nord que du Sud. À ce jour, le programme RESSAC compte 90 institutions partenaires, 27 post-doctorants et près de 50 étudiants en master qui mettent en œuvre des projets au Tchad, au Gabon, en République démocratique du Congo, au Cameroun et au Congo.

Objectifs

L'objectif général de la session est de montrer l'importance du réseautage et des partenariats dans la recherche appliquée en Afrique centrale. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Présenter l'originalité du programme RESSAC.
- Exposer les premiers résultats de l'étude sur « L'état des institutions de recherche/formation forestières en Afrique centrale ».
- Souligner le rôle du Réseau de Recherche sur les Forêts d'Afrique Centrale (R2FAC) dans le réseautage et la formation en Afrique centrale.
- Montrer le rôle des acteurs non-scientifiques dans la recherche (sélection des thématiques de recherche, accueil sur le terrain).
- Faire valoir l'importance des partenariats dans la recherche et la collaboration NordSud.

Résultats attendus

Les institutions impliquées dans la recherche dans le cadre du programme RESSAC éclaireront l'assistance sur leurs rôles respectifs dans les différents projets. Par ailleurs, les autres initiatives de réseautage seront connues.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Présentation du programme RESSAC (sciences sociales/biophysiques-partenariat)	Richard Eba'a Atyi	10 minutes
L'état des institutions de recherche/formation forestières en Afrique centrale	Pr. Moïse Tsayem	10 minutes
Le rôle du R2FAC dans le réseautage et la formation en Afrique centrale	Guillaume Lescuyer, CIRAD	10 minutes
Panel de discussion : Portée de l'approche intégrée dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale	Philippe Mayaux, Union européenne	20 minutes
	Richard Feteke, Pallisco, Cameroun	
	Blaise Mudodosi, APEM, RDC	
	Olivier Mushiete, ERAIFT, RDC	
Discussions	Donald Midoko, IRET, Gabon	10 minutes
	Tous les participants	

SESSION 5

État d'avancement de la rédaction de l'État des Forêts (EDF) 2024 sur la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement et les forêts en Afrique centrale

Jeudi 6 juin 2024, 09 h 00 à 12 h 00, salon Lubumbashi :

Contexte

À la faveur des crises environnementales qui ont impulsé son développement, le droit international de l'environnement a connu un essor remarquable au cours des 60 dernières années. Cette évolution s'est traduite par le développement d'un corpus normatif conséquent ayant pour effet de mobiliser les acteurs étatiques autour des préoccupations relatives à la détérioration environnementales aux niveaux mondial, régional et national. En vue de répondre aux nombreux défis, notamment la déforestation, l'exploitation forestière illégale, la dégradation des sols et les effets du changement climatique auxquels sont confrontés les forêts du bassin du Congo, les États ont adhéré à la plupart des instruments juridiques internationaux majeurs touchant à l'environnement. Toutefois, l'adhésion formelle aux instruments juridiques internationaux ne garantit pas leur mise en œuvre effective par les autorités compétentes des pays d'Afrique centrale. Bien au contraire, de nombreuses déficiences sont observables dans l'application des conventions internationales.

La présente 7^{ème} édition de l'« État des Forêts » envisage par conséquent d'analyser la problématique de la mise en œuvre des conventions internationales relatives à l'environnement dans les États d'Afrique centrale avec pour ambition de déterminer leur niveau d'effectivité. À l'image du précédent rapport, le processus de rédaction de la présente édition sera marqué par un atelier de rédaction, étape fondamentale dans la structuration, la consolidation et la validation du contenu du futur rapport. Un atelier de rédaction s'est tenu à Douala du 23 au 25 avril 2024 pour consolider et valider la structure des chapitres et du rapport. Il avait été convenu de faire de faire le point sur l'état d'avancement de la rédaction des chapitres lors du PFBC qui se tiendra à Kinshasa du 3 au 6 juin 2024.

Objectifs

L'objectif de cette session est de permettre aux coordonnateurs des chapitres de présenter l'état d'avancement de la rédaction. Plus spécifiquement il s'agira de :

- Présenter les objectifs de la publication.
- Présenter la structure de la publication.
- Présenter l'état d'avancement de la rédaction de tous les chapitres.
- Formuler des recommandations pour de meilleurs résultats.
- Mener des discussions pour apporter des améliorations éventuelles.
- Présenter le chronogramme pour l'édition de l'EDF 2024.

Résultats attendus

Au terme de cette session, les résultats suivants sont attendus :

- Les objectifs de la publication sont partagés par l'ensemble des acteurs de la sous-région.
- La structure de la publication et celle des différents chapitres sont discutées.
- Des propositions d'amélioration sont recueillies.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Introduction	Richard Eba'a Atyi	10 minutes
État d'avancement des chapitres	Coordonnateurs des chapitres	2 h 30 minutes
Perspectives	Tous les participants	20 minutes

SESSION 6

Identification des études complémentaires sur des thématiques prioritaires en appui à la gestion durable des forêts et des écosystèmes d'Afrique centrale

Judi 6 juin 2024, 13 h 00 à 14 h 30, salon Lubumbashi :

Contexte

La deuxième phase du projet « Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale » (RIOFAC 2) financé par l'Union européenne vise à préserver les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale en contribuant au bien-être des populations qui en dépendent et de l'humanité toute entière, grâce à une gestion rendue durable par des prises de décisions basées sur des informations crédibles et régulièrement actualisées. Ce projet permet la publication d'un ensemble de ressources scientifiques précieuses pour les acteurs du domaine forestier. Parmi ces publications figurent en bonne place les États des Forêts du bassin du Congo et l'État des aires protégées.

Il a été constaté que les informations disponibles comportent d'importantes lacunes concernant des pans entiers de la gestion des ressources de la biodiversité (comme par exemple pour les secteurs informels). De plus, les thématiques émergentes et urgentes nécessitent souvent de nouvelles informations qui n'ont pas été collectées par des moyens déjà existants. Le projet quinquennal « Observatoire des forêts d'Afrique Centrale-Centre d'Excellence » (OFAC-CE) offre l'opportunité de pouvoir conduire des études complémentaires afin de combler des lacunes d'informations sur les sujets qui s'avèrent pertinents dans la sous-région d'Afrique centrale.

Pendant la réunion du PFBC à Kinshasa, une session permettra de consulter les partenaires dans le bassin du Congo afin d'identifier les autres thématiques phares.

Objectifs

Il s'agira d'identifier des thématiques prioritaires d'études complémentaires répondant aux attentes des acteurs, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Observatoire des forêts d'Afrique Centrale-Centre d'Excellence » (OFAC-CE).

- Plus spécifiquement, il s'agira de :
- Proposer des thématiques d'études complémentaires répondant aux attentes des acteurs, en appui à la gestion durable des forêts et des écosystèmes d'Afrique centrale.
- Valider les thématiques d'études prioritaires à mettre en œuvre dans la cadre du projet « Observatoire des forêts d'Afrique Centrale-Centre d'Excellence » (OFAC-CE) pour la période 2024-2028.

Résultat attendu

- Au terme de cette session, la liste d'études complémentaires à mettre en œuvre par les partenaires du consortium OFAC dans le projet OFAC-CE est établie par les acteurs de la sous-région Afrique centrale.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Introduction	Richard Eba'a Atyi	5 minutes
Thématiques d'études complémentaires	Abdon Awono	10 minutes
Travaux de groupes pour l'identification des thématiques d'études prioritaires	Tous les participants	45 minutes
Échanges et validation en plénière des propositions recueillies	Tous les participants	25 minutes
Conclusion		5 minutes

SESSION 7

Mise en œuvre des activités de recherche appliquée en Afrique centrale par le réseautage et les partenariats : Cas du programme RESSAC

Jeudi 6 juin 2024, 14 h 30 à 16 h 00, salon Lubumbashi :

Contexte

Grâce au financement de l'Union européenne (UE) et au pilotage assuré par le Centre international pour la recherche en foresterie et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF), le programme « Recherche appliquée en écologie et en sciences sociales en appui à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale » (programme RESSAC) est mis en œuvre dans l'espace COMIFAC pour la période 2022-2025.

Ce programme a pour objectif d'organiser et de soutenir la recherche appliquée visant à améliorer les connaissances en sciences sociales et en écologie sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles dans les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Il vise également à promouvoir l'utilisation de ces connaissances dans les modes de fonctionnement des acteurs cibles et dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et des programmes d'aide au développement durable en Afrique centrale.

Le programme s'appuie sur un total de 25 projets gérés par des consortia comprenant principalement des universités, des instituts de recherche, des organisations du secteur privé et de la société civile, tant du Nord que du Sud. À ce jour, le programme RESSAC compte 90 institutions partenaires, 27 post-doctorants et près de 50 étudiants en master qui mettent en œuvre des projets au Tchad, au Gabon, en République démocratique du Congo, au Cameroun et au Congo.

Objectifs

L'objectif principal de cette session sera de présenter les premiers résultats projets financés par le programme RESSAC, et plus spécifiquement de :

- Exposer les premiers résultats des projets financés par le programme RESSAC.
- Présenter au moins un exemple d'activités de recherche menées en Afrique centrale par un réseau de recherche partenaire (R2FAC).

Résultats attendus

- Au terme de cette session, le rôle des acteurs non-scientifiques dans la recherche sera mieux appréhendé. Plus encore, les premiers résultats du programme RESSAC seront connus, tandis que les réseautages et partenariats seront présentés.

Programme

Titre de la présentation/ Description	Intervenants	Durée
Introduction : L'originalité du programme RESSAC (écologie/sciences sociales)	Richard Sufo	10 minutes
Pérennité et croissance à long terme d'espèces d'arbres de grande valeur dans des plantations d'enrichissement sur des forêts tropicales exploitées dans le sud-est du Cameroun	Achille Biwolé	10 minutes
Estimation du bilan carbone des enrichissements sylvicoles à l'aide de la technologie LiDAR mobile dans les forêts de production au Cameroun	Stéphane Momo Takoudjou	10 minutes
Conflit homme-faune, méthodes dissuasives innovantes et approche SAFE au parc national de Waka (Gabon)	Steeve Ngama	10 minutes
Économie politique des forêts communautaires en Afrique centrale : les populations locales sont-elles les principales bénéficiaires ?	Fabrice Kengne	10 minutes
Discussions	Tous les participants	40 minutes

Le Centre de Recherche Forestière Internationale et le Centre International de recherche en Agroforesterie (CIFOR-ICRAF) exploite le pouvoir des arbres, des forêts et des paysages agroforestiers pour relever les défis mondiaux les plus urgents de notre époque – la perte de la biodiversité, le changement climatique, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les inégalités. CIFOR et ICRAF sont des centres de recherche du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR).

cifor-icraf.org